

smrotor9

82-Jiuj-18 ub 171282 onàmuN

: ta znoitsm7o7 SoO antna aildatà noitnavno3

7 age 2 sur 2

Gnohan Eugène SOUSSOUBIE

JANIMAET NALGIBA

Tél. : (+225) 07.07.52.82 Courriel : gnohan.soussouble@abidjan-terminal.com

Ce document tient lieu de convention simplifiée, elle est valable pour une durée de 30 jours à partir de ce jour.

Le contractant s'engage, sur présentation d'une facture à s'acquitter, à l'issue de la formation des frais suivants :

008 ZL9 7 008 ZIL 000 096 E	70X T.H lstoT Notes taxes and the AVT TOX 3.T.T lstoT
0 000 066 ا	Mombre Prix unitaire
anáioneni7	antito

eab anvuæ na azim : anusA HozonaiM é noitenegàng aave àtinuaàz ab znoitanot 002-SA namexa'l	
avs ėti	

permettant d'atteindre un objectif professionnel. Le programme de cette

L'action de formation ci-dessous se définit comme un parcours pédagogique

Durée 4 jaurs (28 heures) Lieu **Abidjan**

de déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Coordonnées bancaires : Swift: SIVBCIABXXX IBAN : C193 C100 7010 3090 0008 9264 1001

